

Pôle communication
Tél. : 24 66 40

Mardi 16 octobre 2018

COMMUNIQUÉ

ARRÊTÉ DU GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Près de 16 millions de francs pour soutenir la filière audiovisuelle

Dans le cadre de sa politique de soutien au secteur audiovisuel et cinématographique, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a attribué, sur proposition du comité de gestion du fonds de soutien à la production audiovisuelle, 15,9 millions de francs d'aide à la production pour six projets de film documentaire :

- AV COM – Documentaire de 52' « Des syndicats, un destin commun » : 1,4 million de francs,
- P4 NC SARL – Documentaire de 52' « Elles aussi » : 3 millions de francs,
- P4 NC SARL – Documentaire de 52' « Haka nation » : 4,5 millions de francs,
- Neo productions – Documentaire de 52' « Face à face » : 3,7 millions de francs,
- Archipel production – Documentaire de 52' « Yera, le voyage de Lélé » : 2,2 millions de francs,
- Red Pacific SARL – Documentaire de 70' « André Dang, l'homme de l'île » : 1,1 million de francs.

Le 24 juillet dernier, la filière avait déjà perçu 82 millions de francs pour la réalisation de 23 projets, dont 16 films documentaires, un magazine, deux fictions, trois clips vidéo et une série d'animation.

Le fonds de soutien à la production audiovisuelle

Créé en août 2016, le fonds de soutien à la production audiovisuelle centralise les aides des différents contributeurs calédoniens (gouvernement, provinces, investisseurs privés...) en faveur de la production audiovisuelle. Un comité de gestion, composé de représentants du gouvernement, des provinces, de l'État et des professionnels et diffuseurs, traite les demandes de subventions sur la base de critères de sélection précis. Sa création a permis à la filière audiovisuelle et cinématographique calédonienne d'avoir accès aux dispositifs de soutien du Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) via une convention signée le 29 juin dernier.

* * *